

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

21 octobre 2016 – n° 09
160111

CESSION D'UN BIEN IMMOBILIER – 16 RUE DE LA MEURTHE

Il est proposé de céder un bien immobilier appartenant à la ville et n'offrant que peu de possibilités d'aménagement compte tenu des travaux importants à réaliser notamment en termes d'accessibilité.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2241-1 relatif à la gestion des biens communaux ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques relatif à la gestion des biens relevant du domaine privé des Collectivités Territoriales ;

Vu le courrier du Directeur des services de France Domaine en date du 19 septembre 2016 concernant le bien cadastré section AC N° 507 situé 16 rue de la Meurthe, d'une contenance de 6a 26ca ;

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE la vente à l'amiable de l'ensemble immobilier cadastré section AC N°507, situé 16 rue de la Meurthe, d'une contenance de 6a 26ca, au montant de 150 000 € net vendeur – frais d'acte à la charge de l'acquéreur ;
- AUTORISE le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire, notamment l'acte de vente authentique en la forme notariée.

ADOpte PAR 27 VOIX POUR

Abstentions: 7 (M.CACCLIN – J-L. BOURDON – S. VINCENT
F. NIEZGODA – C. URBES – R.BA – N.ZMIRLI)

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

 VILLE DE
 SAINT-DIE-DES-VOSGES

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	35
Nombre des Membres en exercice.....	35
Nombre des Membres présents à la séance.....	29
Procurations	5
Absente excusée.....	1

 Séance du 21 octobre 2016

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Bruno TOUSSAINT, 1^{er} Adjoint, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI, Fabien NIEZGODA.

Excusés et ont donné procuration :

David VALENCE	à	Bruno TOUSSAINT (du point 1 au point 14)
Françoise LEGRAND	à	Patrick ZANCHETTA
Isabelle De BECKER	à	Marc FRISON-ROCHE
Christine FELDEN	à	Claude KIENER
Sabriya CHINOUNE	à	Dominique CHOBAUT
Christopher ZIEGLER	à	Nicolas BLOSSE

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
